

Le savant et le politique : avenir d'un vieux couple*

Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs les Administrateurs
Mes chers collègues,

« Le savant et le politique » est le titre français d'un recueil de deux conférences prononcées à la fin de la première Guerre mondiale par l'un des pères fondateurs des sciences sociales, Max Weber. Quoique ces deux conférences se fassent écho, on y chercherait vainement les voies d'une association du savant et du politique. Tout au contraire, Weber y décrit l'abîme qui sépare les vocations de l'un et de l'autre, attachés écrit-il à résoudre des « problèmes *totalemment* hétérogènes »¹. Le politique doit décider en situation d'incertitude en fonction de valeurs scientifiquement indémontrables, et ne doit pas « se décharger sur les autres des conséquences de sa propre action pour autant qu'il aura pu les prévoir »². Le savant qui étudie les faits sociaux doit au contraire ne se prononcer que sur ce qui est certain et être « libre de valeurs » (*Wertfreiheit*), hormis la valeur qu'il attribue à la connaissance pure. Cette neutralité axiologique ne consiste nullement à ignorer les systèmes de valeurs, mais bien au contraire à demeurer attentif à leur diversité afin de ne pas céder à l'impérialisme de l'un d'entre eux. C'est la raison pour laquelle Weber critiquait durement l'économisme, qui consiste à nier ou dénaturer tout phénomène qui ne se laisse pas rabattre sur une causalité économique. Plus généralement, la science exige de maintenir un écart au politique. Les régimes qui au XXème siècle ont entendu fonder le gouvernement des hommes sur les lois de la science, que ce soit celles de la biologie, de l'histoire ou de l'économie, ont aussi été les plus hostiles à la liberté scientifique et accessoirement (si j'ose dire) les plus meurtriers.

Mais alors, si cette distance avec le politique est si grande et si nécessaire, comment s'étonner que dans tant de pays, des voix politiques s'élèvent pour juger les sciences humaines inutiles ? Préconisée par les « Abenomics » cette voie a été récemment empruntée par le Japon, dont le gouvernement a annoncé la fermeture de 26 de ces « facultés inutiles »³. En France même, certains estiment que la seule approche scientifique sérieuse du terrorisme consisterait à étendre à ses auteurs les méthodes comportementalistes et neurobiologiques aujourd'hui

* Discours de clôture du séminaire « Transfert des connaissances en SHS », Ministère de la recherche, Paris, 4 juillet 2016.

pratiquées sur les animaux⁴. La difficulté est qu'aucun animal ne se comporte en terroriste. Pires que ceux des animaux, les actes terroristes ne sont que trop humains, car seuls des êtres de langage sont exposés au risque de basculer dans un délire meurtrier. Le propre des sciences humaines est justement d'avoir affaire à des phénomènes historiques et langagiers. C'est du reste pourquoi il est suicidaire de leur imposer le tout anglais, comme on tend à le faire dans les procédures d'évaluation. Et c'est aussi pourquoi elles sont vouées à demeurer irréductiblement des sciences de l'interprétation, a fortiori lorsqu'elle disposent de données massives (big data), qui sont tout sauf des connaissances dans lesquelles il suffirait d'aller puiser, comme dans des mines de houille (*data mining*). Il est donc vain d'attendre d'elles la détermination de causalités mécaniques, du type de celles qui firent les beaux jours de la physique classique et qui continuent de nourrir notre imaginaire scientifique. Le terrorisme islamique, pour reprendre cet exemple, est un phénomène multifactoriel, dont le rapport Athena sur les radicalisations recense bien des facettes, mais sans parvenir à les évoquer toutes⁵. Il ne souffle mot par exemple ni de l'impact éducatif de la désagrégation des familles (le « radicalisé » est d'abord un déraciné⁶), ni du rôle des expéditions militaires occidentales en Lybie ou en Irak dans la dissémination du djihadisme.

Mais alors, à quoi les sciences humaines peuvent-elles bien servir au politique ? Weber répondait : à les éclairer à la fois sur les moyens de mise en œuvre, sur la signification profonde et sur les conséquences prévisibles de leurs choix⁷. Éclairer : la métaphore des Lumières n'a rien perdu de sa valeur. Le mieux que puissent faire les sciences humaines est d'assurer ce qu'un club d'intellectuels avait judicieusement nommé il y a une vingtaine d'années un service de « phares et balises ». Car s'il n'y a pas de déterminisme dans les affaires humaines, il y a en revanche de la prévisibilité. Dans mon domaine de compétence, on peut par exemple tenir pour certaine cette affirmation solennellement réitérée à l'issue des deux guerres mondiales : « Il n'est pas de paix durable sans justice sociale ». Laisser prospérer des injustices trop grandes conduit nécessairement à la violence. Mais cela ne nous dit rien de la façon dont la justice sociale doit être entendue et mise en œuvre à une époque et dans une société donnée. Celui qui gouverne, c'est-à-dire au sens étymologique du mot celui qui tient la barre, ne peut attendre des sciences sociales qu'elles fixent le cap et lui permettent d'échapper ainsi aux responsabilités qui sont les siennes. Le rapport des sciences humaines avec le politique ne doit donc pas être conçu en termes de « problem solving ». Dans le meilleur des cas, ce n'est pas une réponse que le politique obtiendra du savant, mais une

reformulation de sa question ou encore d'autres questions à prendre en considération, auxquelles il n'avait pas pensé.

Déjà en germe chez Platon, le rêve d'un gouvernement scientifique de la Cité n'en fut pas moins caressé par Engels et Lénine appelant à substituer l'administration des choses au gouvernement des hommes. Il ressurgit aujourd'hui avec l'imaginaire cybernétique d'une mise en pilotage automatique des sociétés humaines, qui conduirait le politique non plus à agir, mais à rétroagir aux calculs d'utilité effectués par des cohortes d'experts. Dans le domaine de la recherche cela voudrait dire par exemple que l'allocation de l'argent public pourrait être directement asservie à des indicateurs du type du classement de Shanghai (indicateur qui est lui-même un legs du communisme à l'administration de la science !). Du point de vue des phares et balises qui est le mien, le naufrage est alors prévisible, et même plusieurs naufrages : celui la démocratie dont le champ rétrécit en proportion du pouvoir accordé aux experts ; celui du politique qui perd sa légitimité et son crédit, et celui du savant lui-même devenu membre d'une sorte de clergé d'État, conférant l'autorité de la science à des décisions relevant de choix de valeur. La distance séparant le savant du politique n'est pas un obstacle mais une condition de l'éclairage de la décision de l'un par les lumières de l'autre.

Ceci admis, la question à se poser est celle des voies de communication à établir entre l'un et l'autre. Ici encore, le mieux que puissent faire les chercheurs n'est pas de tracer la route mais de désigner des voies praticables et des écueils à éviter.

Le premier de ces écueils serait de s'en remettre à une Agence de « brokers », à qui serait sous-traitée l'interface du savant et du politique. Les savoirs du droit et de la sociologie des organisations signalent les dangers de l'affermage de la politique scientifique à des agences échappant au contrôle démocratique. Ceci ne peut conduire qu'à une dégénérescence corporative de la direction de la recherche, qui finit par échoir à des personnes qui n'ont ni légitimité politique ni autorité scientifique. Et comme l'ont illustré des figures aussi différentes que celles de Jean-Pierre Vernant, Michel Serres ou Thomas Piketty, la diffusion des connaissances n'est jamais aussi bien faite que par les savants eux-mêmes, lorsqu'ils en ont le talent et qu'ils veulent bien s'en donner la peine. La question à se poser est plutôt celle de nouveaux modes de diffusion, tenant compte du déclin de la culture du livre, qui affecte les politiques comme l'ensemble de la population. Filmer des cours ne suffit pas à y répondre et il faudrait investir massivement sur des productions multimédias conçues en partenariat entre

savants et professionnels de l'audiovisuel, sous la forme d'entretiens ou de documentaires susceptibles de nourrir le débat public.

Un second écueil serait de considérer le transfert des connaissances en sciences humaines comme unilatéral, allant du « knowing » au « doing », de ceux qui savent vers ceux qui font⁸. Car l'équivalent dans nos disciplines de l'expérimentation des sciences dures, c'est l'expérience sociale, dans son infinie diversité. Jacques Berque, le dernier grand spécialiste de l'Islam que la France ait produit, en faisait ainsi l'observation : « Notre rôle écrit-il, est de comprendre. Seulement l'analyse, pour être efficace, pour descendre assez profond, ne doit dissocier les faits ni de leur contexte d'émotion ni du sens dont les colore l'expérience vécue »⁹. C'est pourquoi la libre recherche en sciences humaines est intimement liée à la démocratie, qui fait reposer le pouvoir politique sur cette expérience. L'une des raisons de la difficulté des sciences sociales à penser la mondialisation est que sous l'empire du modèle des sciences dures, elles tendent à oublier la nécessité de convoquer cette expérience et à prêter à leurs catégories de pensée, toutes issues du terreau européen, une universalité qu'elles n'ont pas, tendance encore aggravée par la fascination du monolinguisme. De même qu'elles ne doivent pas cantonner leur rapport aux autres civilisations à des études aréales, qui en font des objets et pas des sujets de la connaissance, de même elles ne doivent pas cantonner leur rapport au politique à une mission d'enseignement mais le concevoir plutôt, comme le note justement le rapport Athéna, comme un processus de co-construction de connaissances. C'est-à-dire d'apprentissage mutuel.

Plutôt que de nouvelles institutions dédiées au transfert, mieux vaudrait s'appuyer sur celles qui existent déjà. L'Académie des sciences morales et politiques pourrait ainsi bénéficier d'une cure de jouvence semblable qu'a récemment connue l'Académie des sciences¹⁰, et devenir une véritable Académie des sciences humaines, ouverte aux meilleurs chercheurs de toutes générations et rendu ainsi capable d'élaborer sur des sujets de portée générale des rapports en prise directe avec la recherche en train de se faire. Mais nous aurions surtout besoin de dispositifs impliquant les personnes, au plus près des questions concrètes qu'elles ont à résoudre. Par exemple un dispositif encourageant l'accueil en délégation dans nos instituts ou équipes de recherche de praticiens de haut niveau, qui y trouveraient les moyens de mettre en perspective théorique leur expérience tout en la partageant avec les chercheurs. Ou réciproquement de l'accueil de chercheurs dans les organismes confrontés aux questions dont ils sont spécialistes. De façon plus ponctuelle, il serait bienvenu d'organiser, sur des

questions précises, des séminaires réunissant en petit comité des politiques, des hauts fonctionnaires et des chercheurs. A l'échelle territoriale, les Maisons des sciences de l'Homme pourraient jouer un rôle clé dans le montage de telles rencontres. De tels dispositifs vont évidemment à l'encontre de la tendance actuelle, consistant à programmer des recherches destinées à répondre à des questions politiques. Mais l'idée de programmation de la recherche est une illustration parmi d'autres de l'emprise de l'imaginaire cybernétique. Par définition les bons chercheurs ne sont pas des êtres programmables, car ce qu'on attend d'eux est de faire surgir des idées et des perspectives inattendues. A la métaphore du programmeur, une bonne politique de la recherche devrait donc préférer celle du jardinier, qui n'exerce pas une action directe sur la plante, mais crée les conditions les plus propices à l'éclosion de son génie propre.

Monsieur le ministre vous le savez, le Conseil stratégique de la recherche, auquel j'ai l'honneur d'appartenir, avait émis à l'unanimité de fortes critiques sur les priorités affichées par la Stratégie Nationale de la Recherche dans le domaine des sciences sociales. Il avait aussi préconisé un plan de soutien aux sciences sociales visant à ancrer la compréhension des sociétés contemporaines dans les savoirs de l'enquête, de l'érudition et de la philologie, et à attirer, comme savent le faire les universités américaines, des chercheurs venus du monde entier et capables de penser et de travailler dans un très grand nombre de langues. Vous n'aviez sans doute pas besoin d'être convaincu de l'importance de ce type de recherches, mais vos déclarations en ce sens ont déjà conduit mes savants collègues et moi-même à se bercer de l'illusion d'avoir été entendus par le politique.

Alain Supiot

¹ Souligné par Max Weber, *Wissenschaft als Beruf* (1917), trad. fr. in *Le savant et le politique*, Paris, UGE, 1959, préf. R. Aron, p. 81.

² M. Weber, *Politik als Beruf* (1919), trad. fr. in *Le savant et le politique*, Paris, UGE, 1959, préf. R. Aron, p. 172.

³ *Le Monde* du 17 sept. 2015.

⁴ Voy. les préconisations en ce sens en ce sens du Rapport de l'Alliance Athéna : *Recherches sur les radicalisations, les formes de violence qui en résultent et la manière dont les sociétés les préviennent et s'en protègent. État des lieux, propositions, actions*, mars 2016, pp. 10 et 14.

⁵ *Recherches sur les radicalisations*, préc.

⁶ Cf. Fethi Benslama, *Un furieux désir de sacrifice. Le surmusulman*, Seuil, 2016, p.37 s.

⁷ M. Weber, *Le savant et le politique*, op. cit., pp. 88-90.

⁸ *Recherches sur les radicalisations*, préc. p. 16

⁹ J. Berque, *Anthropologie juridique du Maghreb*, in *Opera Minora*, Tome 1. Editions Bouchène. Paris, 2001.

¹⁰ Voy ses statuts modifiés par les décrets des 2 mai 2002 et 31 janvier 2003 <<http://www.academie-sciences.fr/pdf/admin/statuts.pdf>>